



ORGANISATION PANAMÉRICAINE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



47.º CONSEIL DIRECTEUR 58.º SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL

Washington, D.C., ÉUA, 25-29 septembre 2006

Point 3.2 de l'ordre du jour provisoire

CD47/6 (Fr.)
20 septembre 2006
ANGLAIS, ESPAGNOL,
FRANÇAIS ET PORTUGAIS

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTRICE DU BUREAU SANITAIRE PANAMÉRICAIN

COMBLER LES INÉGALITÉS EN SANTÉ DANS LA POPULATION MOINS PROTÉGÉE

1. La troisième ligne du paragraphe 70 doit se lire comme suit :

« ...des annonces à la télévision et à la radio, avait pour thème « Fais-toi le test » **au Suriname** et « Connais ton état » **aux Bahamas**. Le nombre de ... »

2. Le paragraphe 145 doit se lire comme suit :

145. La Stratégie de coopération avec le pays constitue l'axe d'articulation de la coopération technique sur lequel se développent les transformations dans les pays. Au cours des quatre dernières années, des SCP ont été établies en Bolivie, au Costa Rica, au Guyana, au Honduras, au Mexique, au Nicaragua et au Venezuela; des SCP sont dans la phase finale d'approbation en Colombie, au Guatemala, en Jamaïque, au Salvador, au Suriname et à Trinidad et Tobago; elles sont actuellement en cours à Cuba, au Panama, au Pérou, en République dominicaine et en Uruguay; aux Bahamas elle est prévue pour commencer en octobre 2006 et l'Argentine, le Belize, le Brésil, le Chili, l'Équateur et Haïti ont décidé de les entreprendre en 2007.

- - -